

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE L'OFFRE DE SERVICES « VIVONS BIEN VIVONS MIEUX »

Version Garantie Obsèques - Janvier 2017

### 1 – OBJET

Les présentes Dispositions Générales de l'offre de services « Vivons Bien Vivons Mieux » ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles IRCEM Mutuelle met à la disposition de l'Utilisateur des services l'offre « Vivons Bien Vivons Mieux » de la société Quatersperanto.

L'utilisation d'un ou plusieurs services de l'offre « Vivons Bien Vivons Mieux » vaut acceptation par l'Utilisateur des services des présentes Dispositions Générales.

### 2 – DÉFINITIONS

**QUATERSPERANTO** : SASU au capital de 1.600.000 €, immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE, sous le numéro 788 991 081, dont le siège social se situe 261, avenue des Nations Unies – 59100 Roubaix.

**UTILISATEUR DES SERVICES** : Toute personne physique adulte (ou ensemble de personnes physiques s'agissant d'un « couple »), disposant d'un contrat d'assurance auprès d'IRCEM Mutuelle prévoyant l'accès à l'offre de services « Vivons Bien Vivons Mieux ».

**OFFRE DE SERVICES** : Ensemble de services composant l'offre de services « Vivons Bien Vivons Mieux ».

### 3 – TERRITORIALITÉ

Les services de l'offre « Vivons Bien Vivons Mieux » sont applicables en France métropolitaine.

### 4 – CONTENU DE L'OFFRE DE SERVICES

L'offre de services « Vivons Bien Vivons Mieux » à laquelle l'Utilisateur des services a accès est composée de la manière suivante :

- **Accès au service Medialane** : Le service Medialane est un programme d'accompagnement et de prévention santé et bien-être. Cette solution, sécurisée, permet au souscripteur d'auto-évaluer son état de santé, d'identifier ses fragilités et les risques liés, d'adapter son mode de vie et ses comportements notamment grâce à l'accompagnement d'une équipe d'infirmiers-conseils par téléphone. Le service est accessible 24heures/24 et 7 jours/7 (questionnaire d'auto-évaluation en ligne dans la rubrique « Bien-être » du site <http://www.vivons-bienvivonsmieux.fr> ou sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 17h (entretien avec un infirmier par téléphone).

- **Accès au service MédecinDirect** : Le service MédecinDirect est constitué d'une plateforme

médicale sécurisée permettant d'accéder à des informations générales de santé et à une mise en relation avec des médecins généralistes ou spécialistes inscrits au Conseil National de l'Ordre des Médecin grâce à un outil web sécurisé accessible 7 jours/7 et 24 heures/24 (site internet) ou à son service téléphonique accessible 7 jours/7 de 8h à 22h. Le service MédecinDirect est destiné à accompagner l'Utilisateur des services lorsqu'il s'agit par exemple de préparer ses consultations médicales à venir, l'aider à poser les bonnes questions à son médecin, ou l'assister après une consultation médicale pour faciliter la compréhension d'un diagnostic ou d'un traitement, de conforter la prise en charge initiale ou de lui apporter un second avis.

**Les médecins de MédecinDirect ne proposent ni diagnostic, ni prescription.**

- **Autres services** : Plus généralement l'Utilisateur des services dispose d'un accès aux différents contenus Bien-être, Sécurité et Loisirs proposés sur le site « Vivonsbienvivonsmieux.fr », tels que les informations prévention, les conseils diététiques, les recettes, les bons plans ...

**Le contenu de l'offre de services peut être amené à évoluer notamment par le remplacement d'un service par un autre service équivalent. L'Utilisateur des services est informé par tout moyen des évolutions apportées au contenu de son offre de service.**

### 5 – CONDITIONS D'UTILISATION DES SERVICES

#### 5.1/ Document de souscription

Pour disposer des services de l'offre « Vivons Bien Vivons Mieux », l'Utilisateur des services doit disposer d'un contrat d'assurance en cours auprès d'IRCEM Mutuelle incluant le bénéfice de la présente offre de services.

#### 5.2/ Pré-requis techniques pour bénéficier de l'offre de services « Vivons Bien Vivons Mieux »

L'Utilisateur des services doit avoir accès à une connexion Internet avec un débit suffisant (certains services alimentés par des flux externes nécessitent pour une utilisation optimale un débit minimal de 2 mégabits par seconde). Certaines fonctionnalités de l'offre de services peuvent également nécessiter l'utilisation d'un accès téléphonique (fixe ou mobile). **Le coût de la fourniture Internet, des équipements permettant d'accéder aux services, de l'alimentation énergétique des équipements et le coût des communications téléphoniques sont à la charge de l'Utilisateur des services.**

L'Utilisateur des services reçoit les différentes informations utiles (codes d'accès, identifiants, liens Internet, numéros de téléphone) lors de la souscription ou l'adhésion à un contrat d'assurance auprès d'IRCEM Mutuelle, ou dès lors que son

contrat vient à intégrer l'offre de services. L'utilisation de l'ensemble des fonctionnalités de l'offre de services peut impliquer pour l'Utilisateur des services une inscription à effectuer en ligne (création d'un compte utilisateur sur un site Internet impliquant l'adhésion gratuite à des conditions générales d'utilisation propres et ne relevant pas de la responsabilité d'IRCEM Mutuelle).

#### 5.3/ Durée de l'accès à l'offre de services « Vivons Bien Vivons Mieux »

L'Utilisateur des services peut accéder aux services de l'offre « Vivons Bien Vivons Mieux » à réception de ses codes d'accès et identifiants. Il bénéficie de cette offre tant que son contrat d'assurance prévoyant l'accès à l'offre de services est en cours auprès d'IRCEM Mutuelle.

### 6 - GESTION DES DONNÉES / INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

L'Utilisateur des services reconnaît et accepte que des données le concernant soient transmises à la société Quatersperanto ou ses sous-traitants, données qui font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative de son accès à l'offre de services « Vivons Bien Vivons Mieux ».

Dans le cadre d'une utilisation optimale de ses services, l'Utilisateur des services est également amené à communiquer à son initiative, à la société Quatersperanto ou ses sous-traitants, des données le concernant, y compris des données de santé. Chacun de ces traitements de données a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL par celui qui les réalise.

Conformément à la « Loi Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 n°78-17 modifiée en 2004, l'Utilisateur des services bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes aux informations qui le concernent.

S'il souhaite exercer ce droit, il doit adresser sa demande par courrier à IRCEM Mutuelle - Service Relation Client - 261, avenue des Nations Unies BP 593 - 59060 Roubaix Cedex 1.

### 7 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

« Vivons Bien Vivons Mieux », « Medialane », « MédecinDirect » sont les marques respectives de leurs déposants.

### 8 – LOI APPLICABLE

La loi applicable aux présentes Dispositions Générales est la Loi française.